



La Commune



Lutte de classes ou lutte de places

L'édito
de

La Commune

Depuis quatre mois, la classe ouvrière est engagée dans un bras de fer pour le retrait de la loi El Khomri. Pour la seconde fois consécutive, la loi « travail » a donc été adoptée sans débat, sans vote, à grand coup de 49-3, le 5 juillet à l'Assemblée nationale. Et Manuel Valls d'expliquer : « *Il faut arrêter de jouer* », « *je ne lâcherai pas la CFDT* ». Sauf qu'il ne s'agit pas d'un jeu, mais de la casse du Code du travail et du naufrage politique d'une majorité en haillons qui s'accroche coûte que coûte à son meilleur allié, Laurent Berger, le patron de la CFDT, la branche salariée du MEDEF.

Mais, pour Hollande et Valls, les dégâts sont irréparables. La majorité parlementaire est fracassée, le PS et ses soutiens du PCF, du Front de gauche et d'EELV sont en lambeaux. La seule majorité dont jouissent encore Hollande et Valls est celle de leur impopularité qui enfonce tous les records de la V^e République.

Les événements que nous vivons depuis quatre mois illustrent de façon criante la tendance à l'intégration des syndicats à l'État et le rôle des directions syndicales. Flanc-gardant le gouvernement et sa politique, les directions confédérales syndicales ont pesé de tout leur poids pour étouffer et empêcher l'embrasement total. Au premier rang de celles-ci se trouvent Philippe Martinez et Jean-Claude Mailly. Ces deux-là, couverts de bout en bout par la FSU et SUD, se sont ouvertement opposés au « tous ensemble » et à la grève générale. Ils ont refusé d'appeler au retrait total de la loi El Khomri. Ils ont organisé les « temps forts » et surtout les « temps morts ». Ils ont divisé et dispersé les grèves par branches, secteurs, régions. Ils ont « attendu » plus de trois mois avant d'appeler à une journée de grève interprofessionnelle et à une manifestation nationale, le 14 juin à Paris. Ils ont enfin supplié Hollande et Valls de rouvrir des négociations sur l'« article 2 » afin de mieux trahir les salariés, les chômeurs, les jeunes et les retraités qui, eux, voulaient aller jusqu'au bout. Contrairement à cette stratégie capitularde, la défense des intérêts de la classe ouvrière exige le retrait sans conditions ni préalable de la loi El Khomri ! Le retrait, plus que jamais !

Mais, d'ores et déjà, se profile la sacro-sainte campagne des présidentielles pour tenter de contrecarrer le combat pour le Code du travail, pour le retrait de la loi El Khomri et pour la satisfaction des revendications urgentes, en particulier dans les hôpitaux au bord de l'explosion.

Les travailleurs, dans leur grande masse, n'attendent rien de ces élections et de cette lutte des places.

Partis, candidats, primaires, tous les mêmes : des aventuriers de la politique et de la finance qui ont fait allégeance au capitalisme. Du PS, et ses « frondeurs » sans fronde, au PCF en passant par le NPA, le mouvement ouvrier doit se dégager de ce carcan et se réorganiser autour de l'axe d'une triple rupture : avec le gouvernement ; avec le régime anti-démocratique de la V^e République ; avec l'UE, ses institutions et ses directives.

Aucun de ceux-là n'a combattu pour la grève générale contre la loi El Khomri mais tous, après le Brexit, veulent sauver l'Union Européenne. Tous font miroiter un « changement », une « réorientation », un nouveau traité, à commencer par Jean-Luc Mélenchon qui a déclaré : « *L'Europe, on la change ou on la quitte.* » Mais Mélenchon a choisi : il veut la changer... comme Alexis Tsipras en Grèce avec Syriza ou Pablo Iglesias en Espagne avec Podemos, avec les catastrophes que nous connaissons pour les populations de ces pays.

Sous la pression formidable exercée par la lutte de classes, nul besoin d'être devin pour savoir que la crise de régime, économique et sociale, va encore s'accélérer et s'accentuer, ouvrant ainsi à la classe ouvrière de nouvelles perspectives politiques. Cette raison essentielle nous impose une tâche : la construction d'un parti indépendant, un parti de classe et de masse, tout entier dédié à la défense des positions acquises par la classe ouvrière. Un parti pour l'abrogation de la constitution anti-démocratique de la V^e République et du 49-3, pour la suppression de la présidence de la République, un parti pour la levée immédiate de l'état d'urgence, un parti pour l'interdiction des licenciements, un parti disposant d'un programme d'urgence en faveur des travailleurs et de leurs familles.

Lutte de classes ou lutte de places, nous avons choisi. La lutte de classes !

Modifié le dimanche 10 juillet 2016

Voir aussi dans la catégorie Editoriaux

Personne ne nous représente !

Rarement la lutte de classes n'aura autant encadré les élections. Rarement le rejet des partis institutionnels n'aura été aussi fort comme en atteste l'explosion de l'abstention ouvrière... »

Explosions spontanées et débouchés politiques

Toute la situation porte en elle les germes d'une crise révolutionnaire. Sous les coups de butoir de la lutte de classes, la Ve République, ses institutions, ses partis, sont dans un état de... »



La gifle et la manifestation du 12 juin 2021

La gifle assénée à Macron a la vertu de sa clarté corporelle. Peu importe celui qui la lui a donnée : elle illustre de manière cinglante l'exaspération et le ras-le-bol de la population face... »

Pour le FMI, la pandémie sera source de « troubles sociaux »

Un récent rapport de trois économistes du Fonds Monétaire International (FMI)¹ a mis en lumière le lien déjà connu entre épidémies et « troubles sociaux ». »

Notre priorité absolue : un plan d'urgence contre le chômage, la pauvreté et Macron !

Laurent Saint-Martin, député LREM du Val-de-Marne et rapporteur du budget, l'affirme : « les réformes restent d'actualité ». E il précise : « c'est juste le calendrier qui est repensé... »



Ils ne couvriront pas notre colère. Macron, dehors !

Depuis maintenant sept mois, Macron et son gouvernement font la démonstration quotidienne de leur incompétence, de leur irresponsabilité, et de leur incapacité à sortir de la crise sanitaire... »
